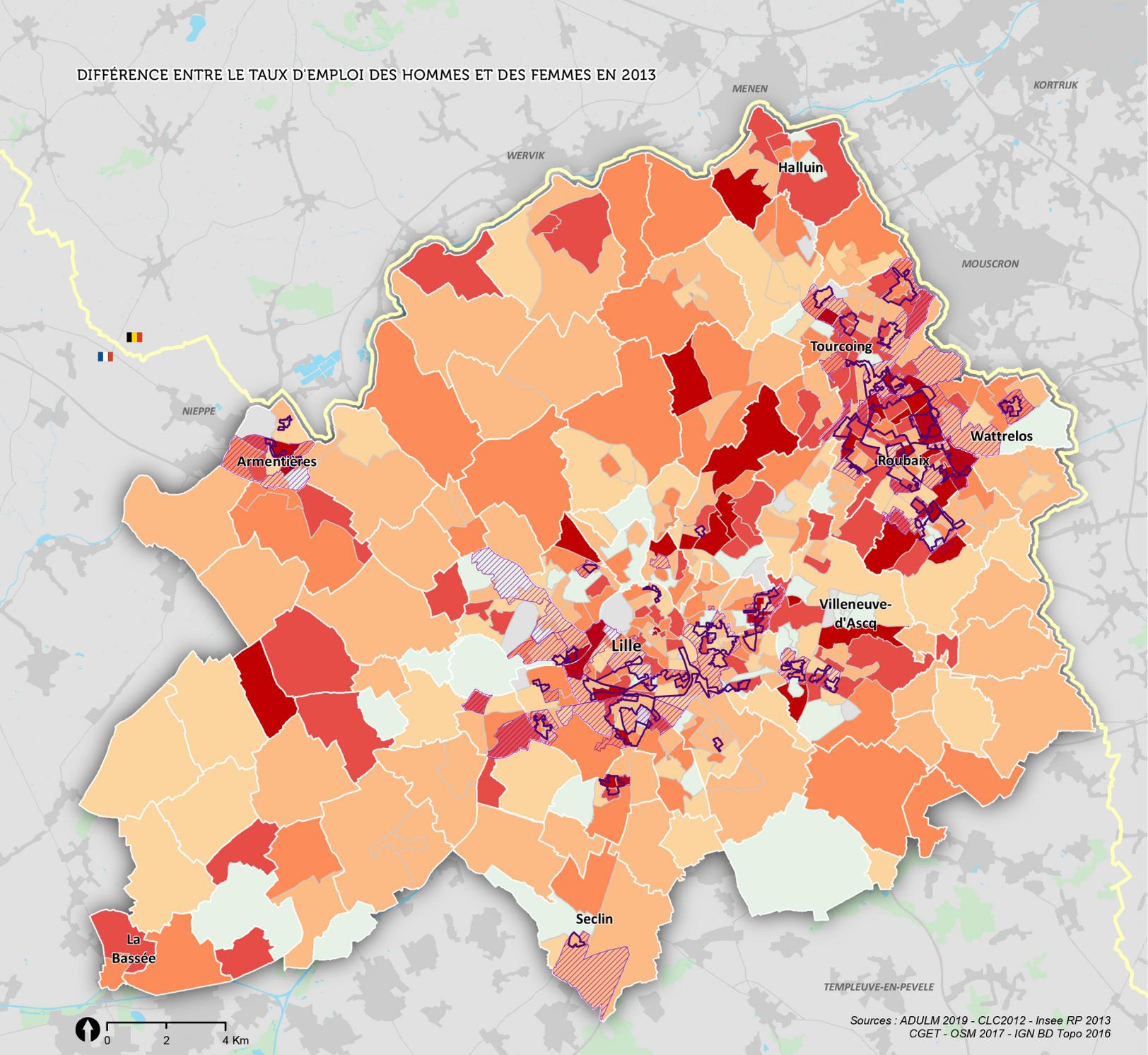


DIFFÉRENCE ENTRE LE TAUX D'EMPLOI DES HOMMES ET DES FEMMES EN 2013



Sources : ADULM 2019 - CLC2012 - Insee RP 2013
CGET - OSM 2017 - IGN BD Topo 2016

Quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)

Territoire de veille

**Ecart des taux à l'Iris*
(en points)**

inférieur à 0 ▶ Iris où le taux d'emploi des femmes est supérieur à celui des hommes

de 0 à 2,9

de 3 à 5,7

de 5,8 à 8,8

de 8,9 à 13

supérieur à 13 ▶ Iris où le taux d'emploi des femmes est inférieur de plus de 13 points à celui des hommes

secret statistique

Métropole européenne de Lille : +5,7 pts

QPV : +8,8 pts

Territoire de veille : +5,1 pts

Frontière France/Belgique

Limite des Iris

* Iris : Ilots regroupés pour l'information statistique (définition Insee)